

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

NEUVIÈME ANNÉE N°998 DU 17 MARS 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

NOTRE CITATION DE LA SEMAINE

« L'ambition, c'est la richesse des pauvres ».

MARCEL PAGNOL

Le 48^e numéro de l'année 2014

2014

ANNÉE DES CHÔMEURS

ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

LA CRIMÉE

REJOINT

LA RUSSIE

OUVERTURE

DE LA SEMAINE

DES MATHS

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 10

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 18

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 20

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 23

L'AGENDA page 24

Nombre de pages :27

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila ; Wesley Aminata.**

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB : <http://guadeloupeconvention.typepad.com/lanation/>

POLITIQUE

LA CRIMÉE REJOINT LA RUSSIE

Les habitants de Crimée ont plébiscité dimanche le rattachement de la péninsule à la Russie au terme d'un scrutin où 96,6 % des votants se sont prononcés pour le rattachement de la Crimée à la Russie, selon des résultats définitifs publiés lundi matin. Le Parlement de la Crimée s'est rapidement réuni lundi en session extraordinaire pour adopter une candidature officielle à l'intégration à la Fédération de Russie. Le président russe Vladimir Poutine a reconnu lundi l'indépendance de la république de Crimée, a annoncé le service de presse du Kremlin. "La Russie reconnaît la république de Crimée, où la ville de Sébastopol a un statut spécial, comme un Etat indépendant et souverain, compte tenu de la volonté du peuple de Crimée exprimée lors du référendum organisé le 16 mars 2014. Ceux qui comme nous militons pour une nouvelle gouvernance mondiale sont satisfaits de l'action de la RUSSIE .

Ce scrutin a mis en lumière le divorce profond entre Russes et Occidentaux sur l'organisation et le fonctionnement de notre planète . À Washington, la Maison-Blanche a immédiatement rejeté le référendum et décidé des sanctions . L'Union européenne pour sa part a prévenu qu'elle mettrait ses menaces à exécution dès lundi en établissant une liste noire de responsables russes et ukrainiens pro-russes visés par des sanctions. Cependant la Russie n'est pas la LYBIE , la SYRIE ou la CÔTE D'IVOIRE . Les Occidentaux dès que leur main mise sur la

planète est combattue car ils s'estiment les maîtres naturel du monde n'ont qu'un seul mot à la bouche , sanctions financières et bien entendu il s'agit selon eux d'un comportement démocratique . Les citoyens de notre planète sont habitués à cette rhétorique des plus puissants . De plus ils oublient leur turpitude. La FRANCE par exemple a démantelé la République des COMORES en annexant après référendum MAYOTTE. La bureaucratie des Nations unies n'a pas beaucoup protesté et continue de se taire sur cette question .

De toute évidence , après ce nouveau coup de maître de POUTINE , le monde ne sera plus pareil . Les occidentaux qui s'accrochent au pouvoir mondial ne sont plus seuls à vouloir diriger et ils éprouvent beaucoup de peine à accepter cette nouvelle configuration où ils auront le même statut que les autres nations . Le chemin sera certainement long pour sortir les puissants mais il est définitivement engagé . En tous cas en UKRAINE , dans l'est du pays, des manifestants pro-russes, encouragés par le référendum séparatiste, ont procédé à une démonstration de force dans les grandes villes industrielles en passe de devenir de nouveaux "points chauds". À Donetsk, ancien fief du président Viktor Ianoukovitch destitué fin février, des manifestants pro-russes ont ainsi pénétré dans les sièges du parquet et des services spéciaux (SBU). À Kharkiv, l'ancienne capitale de l'Ukraine, 6 000 partisans de Moscou ont organisé malgré l'interdiction de la justice un meeting-référendum pour plus d'autonomie et pour la "souveraineté" de la langue russe. Les organisateurs ont distribué des "bulletins" en faveur de la "fédéralisation économique" et "la souveraineté linguistique" qu'il fallait remplir et glisser dans un sac en plastique. Des milliers de pro-russes ont ensuite marché vers les bureaux d'organisations nationalistes où ils ont brûlé drapeaux, livres et tracts devant l'entrée.

LA SEMAINE DES MATHÉMATIQUES

La Semaine des Mathématiques débute aujourd'hui autour du thème « Mathématiques au carrefour des cultures ». Objectif : montrer aux élèves, à leurs parents et au grand public, une image actuelle, vivante et attractive des Mathématiques. « Il s'agit de démontrer l'importance des mathématiques à la fois pour la formation des citoyens et dans leur vie quotidienne » explique le Rectorat de Guadeloupe. La Semaine des Mathématiques montrera ainsi la variété des métiers dans lesquels les Mathématiques jouent un rôle essentiel. Ce sera aussi l'occasion d'évoquer la richesse des liens entre les Mathématiques et les autres disciplines. On peut citer la physique, la chimie, les sciences de la vie, l'environnement, l'informatique, les sciences économiques et sociales, la géographie. Plusieurs conférences seront, par ailleurs, animées par des professionnels à l'attention des élèves et du grand public. Les temps forts de cette Semaine des Mathématiques sont les suivants :

Aujourd'hui à 10h
Collège Edmond Bambuck du Gosier
Ouverture officielle

Mercredi 19 mars 2014 à 14h
Collège de Gourdeliane de Baie-Mahault

- 700 élèves participeront aux rallyes mathématiques, avec des élèves venus de la Désirade et de Marie-Galante
- Parallèlement, 60 parents d'élèves participeront au rallye « Gran Moun »
- Les élèves réaliseront une fresque illustrant l'Art et les Mathématiques

SELON L'IEDOM, EN 2013 LES ACTIFS FINANCIERS DES GUADELOUPÉENS SONT EN PROGRESSION

Le rythme de croissance des actifs financiers des agents économiques de Guadeloupe s'accélère en fin d'année. L'encours, à 7,4 milliards d'euros, croît de 1,8 % sur trois mois. Cette évolution est, comme les années précédentes, la plus élevée de la série infra-annuelle, bénéficiant du pic saisonnier des dépôts à vue (+5,6 % sur trois mois après -0,9 % en septembre 2013). En glissement annuel, l'encours des actifs financiers est bien orienté (+4,3 %).

En revanche, le dynamisme de l'épargne longue, observé au troisième trimestre, ne s'est pas poursuivi à fin décembre : l'encours progresse de seulement 0,3 % (après +2,4 %) en raison de la stabilité de l'assurance-vie (-0,1 %). Les placements liquides ou à court terme affichent un léger repli (-0,6 %), impactés par la contraction des placements indexés sur les taux de marché (-5,2 %). Comme au trimestre précédent, les placements des ménages, qui représentent 74 % des placements totaux, progressent faiblement (+0,8 % sur trois mois après +0,5 % en septembre 2013). En revanche, sur un an, le taux de croissance est dynamique (+3,6 %), quoiqu'en ralentissement par rapport à fin 2012 (+4,3 %).

Les dépôts à vue augmentent de 0,9 % sur trois mois, après une baisse de 1,8 % au trimestre précédent. En rythme annuel, l'encours croît plus rapidement qu'en 2012 à la même période (+3,4 % contre +1,5 % en 2012). Les placements liquides ou à court terme renouent avec une croissance positive (+1,2 % après -0,3 % en septembre 2013) grâce à la hausse conjointe des placements indexés sur les taux de marché (+1,4 %) et des comptes d'épargne à régime spécial (+1,2 %). En parallèle, l'intérêt des ménages pour les placements longs semble s'atténuer en fin d'année : l'épargne à long terme enregistre une moindre hausse à fin décembre (+0,3 %) après une croissance dynamique en septembre 2013 (+2,5 %). Cette évolution est essentiellement liée à la perte de vigueur de l'assurance-vie (-0,1 % après +3,8 % au trimestre précédent), premier produit d'épargne des ménages (65,4 % du total). Sur un an, le constat est identique, l'encours de l'assurance-vie progressant de 5,6 % après +8,1 % fin 2012.

Les actifs financiers globaux des sociétés non financières affichent

une accélération de leur rythme de croissance à fin décembre (+3,6 % sur trois mois après +1,8 % en septembre 2013). La hausse observée est exclusivement imputable au rebond des dépôts à vue lui-même expliqué par le regain ponctuel d'activité dont les entreprises bénéficient généralement en fin d'année. Les placements liquides ou à court terme s'inscrivent en nette diminution tant en rythme trimestriel (-9,3 % soit -43,5 millions d'euros) qu'annuel (-5,2 % soit -23,3 millions d'euros). L'épargne longue diminue pour le septième trimestre consécutif (-4,9 % après -4,6 % trois mois plus tôt).

Les placements des autres agents sont dynamiques à fin décembre 2013. L'encours progresse de 8,7 % sur trois mois après avoir connu une évolution stable au trimestre précédent (+0,1 %). Ce dynamisme s'explique par la croissance marquée des dépôts à vue (+11,4 % après -3 % en septembre 2013).

LES APPLICATIONS DE MESSAGERIE LES PLUS UTILISÉES DANS LE MONDE

Avec le boom des smartphones dans le monde entier, les applications de messagerie instantanée créées par des magnats ou des startups du secteur des technologies se trouvent maintenant dans presque tous les appareils mobiles. La principale raison pour laquelle ces applications ont un tel succès auprès des utilisateurs, c'est parce qu'elles sont faciles à utiliser et, surtout, gratuites.

WhatsApp

WhatsApp Messenger est une application de messagerie mobile multi-plateformes qui permet aux utilisateurs d'échanger des messages sans avoir à payer pour cela.

Viber

Développé par Viber Media, c'est une application multi-plateformes de messagerie instantanée vocale par protocole Internet, destinée aux smartphones. Le 14 février 2014, la société a été rachetée par Rakuten pour 900 millions de Dollars US. Elle compte plus de 300 millions d'abonnés.

WeChat

WeChat, l'application de messagerie mobile due au géant chinois de l'Internet Tencent, compte 450 millions d'utilisateurs actifs par mois.

LINE

LINE est une application propriétaire japonaise pour messagerie instantanée sur smartphones et ordinateurs personnels, qui permet aux utilisateurs de passer des appels gratuits et d'envoyer des messages gratuits.

KakaoTalk

KakaoTalk est une application de SMS multi-plateformes créée par une équipe sud-coréenne, qui permet aux utilisateurs d'iPhone, Android et BlackBerry d'envoyer et de recevoir des messages gratuitement.

Kik

Kik Messenger est une application de messagerie instantanée pour appareils mobiles. Kik Messenger a été sortie le 19 octobre 2010 par Kik Interactive, fondée en 2009 par un groupe d'étudiants de l'Université de Waterloo, dans l'Ontario, au Canada.

Tango

Tango est une application de chat vidéo gratuit qui permet aux utilisateurs d'envoyer des textes, de faire de la vidéo et de passer des appels téléphoniques, de partager des photos et des vidéos, et même de jouer à des jeux avec sa famille et ses amis, tout en les appelant.

Nimbuzz

Nimbuzz est un agrégateur propriétaire de messagerie instantanée multi-plateformes pour smartphones, tablettes et ordinateurs personnels, développé par Nimbuzz BV

Hike

Selon NDTV.com, un réseau de télévision indienne, Hike est une application de communication qui offre à la fois la messagerie instantanée et les SMS dans un même ensemble.

MessageMe

MessageMe est une application de messagerie pour smartphones gratuite, qui offre aux utilisateurs la liberté et la polyvalence d'exprimer leur personnalité unique dans chaque message. Basée à Los Angeles, l'application a été officiellement lancée en 2013 sur le très concurrentiel marché de la messagerie instantanée.

SANTÉ

LA PROCHAINE DÉCENNIE CONNAÎTRA UNE EXPLOSION DES MALADIES RÉNALES

Près de 10 % de la population est atteinte d'une maladie rénale chronique, pourtant cette maladie reste ignorée. Les spécialistes de la santé s'attendent à une forte augmentation du taux de ces maladies lors de la prochaine décennie. Le 13 mars dernier était consacrée à la Journée mondiale du rein. L'évènement visait à sensibiliser le grand public autour des maladies liées aux dysfonctionnements rénaux. Environ 600 millions de personnes dans le monde sont atteintes d'une déficience ou d'une affection rénale sous une forme ou une autre. Les maladies rénales chroniques peuvent avoir lieu à n'importe quel moment de la vie et les chances d'être touché s'accroissent avec l'âge, selon la Société internationale de néphrologie (ISN) et la Fédération internationale des fondations du rein (IFKF). Les pathologies rénales, comme le diabète, l'hypertension artérielle et les maladies cardiaques, sont plus courantes chez les personnes âgées. Les maladies rénales chroniques augmentent les risques d'affections cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux, et peuvent provoquer dans certains cas une insuffisance rénale qui nécessite une dialyse ou une greffe. Selon certaines études, les maladies touchant les reins devraient augmenter de 17 % durant la prochaine décennie. Cependant, si la maladie est dépistée à un stade précoce et traitée de façon appropriée, la dégradation des fonctions rénales peut être

ralentie, voire stoppée. Mais la sensibilisation autour des maladies rénales reste quasi-inexistante, et de nombreuses personnes sous-estiment le rôle crucial que jouent leurs reins dans leur vie quotidienne. « Notre mission est de sensibiliser, de débattre, d'éduquer et de développer des politiques qui permettent d'améliorer la prévention et le traitement des maladies rénales chroniques, » a déclaré John Feehally, coprésident du comité d'organisation de la Journée mondiale du rein. « Le thème de cette année porte sur les maladies chroniques et le vieillissement : près de la moitié des personnes âgées de 75 ans ou plus sont touchées à des degrés divers par une maladie rénale chronique. Nous voulons qu'ils aient conscience de l'état de leurs reins en faisant un simple prélèvement de sang ou d'urine afin de détecter une maladie rénale chronique à un stade précoce. Notre message destiné à une large audience est le suivant : « Parlez-en avec votre médecin. » Lors de la Journée mondiale du rein, le professeur Guillermo Garcia Garcia, membre du comité d'organisation de la Journée mondiale du rein, a demandé à la société civile, aux gouvernements, aux professionnels de la santé, mais aussi aux patients eux-mêmes de sensibiliser le grand public à la nécessité de commencer chaque journée par l'ingestion d'un verre d'eau . « Boire un verre d'eau ne soignera pas vos reins, mais contribuera certainement à vous rappeler que vous devez en prendre soin. »

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JEAN PAUL ELUTHER

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

QUE SAIS GOOGLE SUR LES PAYS ?

En comparant les résultats de recherches pour les noms des États du monde entier, des Britanniques de l'université d'Oxford ont mis au point une carte interactive. Le nombre de résultats associés aux pays africains atteint à peine celui des requêtes portant sur les États-Unis...Que sait Google sur votre pays ? Ou plutôt : à quel point votre pays est-il connu sur le moteur de recherche américain ? C'est, en substance, la question à laquelle ont tenté de

répondre des chercheurs de l'université britannique d'Oxford, qui se sont amusés à analyser le nombre de résultats trouvés par Google lorsque l'on lance une recherche sur le nom d'un des pays du monde. Les États-Unis arrivent largement en tête, avec près d'un milliard de résultats sur le moteur de recherche. Le Japon suit, avec 726 millions de pages trouvées. Les pays africains sont en revanche largement distancés. C'est le Tchad qui arrive en tête avec 112 millions de résultats, devançant de peu la RDC (110 millions) et l'Égypte (107 millions). Le Nigeria (46 millions), le Mali (52 millions), ou le Ghana (52 millions) suivent, tandis que la Côte d'Ivoire (33 millions) et le Rwanda (29 millions) sont encore un peu plus loin. Du côté du Maghreb, le Maroc (78 millions) devance la Tunisie (52 millions) et l'Algérie (49 millions). La fracture est donc réelle entre le Nord et le Sud, bien que peu étonnante. "Le fait que nous voyons une forte corrélation entre les mentions de pays et leur nombre d'utilisateurs d'Internet indique sans surprise que Google reflète d'abord les inégalités plus larges qui caractérisent aujourd'hui le web", expliquent les chercheurs. Ainsi, lorsque les États-Unis ont, en moyenne, 3,6 résultats pour un internaute, le Tchad obtient un score de 163 occurrences par usager. Enfin, si le nom de la plupart des pays se déclinent en plus de 20 langues différentes, d'autres n'ont pas cette chance. Le Soudan du Sud doit ainsi se contenter de 13 possibilités de recherche alors que le Zimbabwe n'en compte que quatre.

AMERIQUE CARAIBES

DEUX PUISSANTS SÉISMES FRAPPENT LE CHILI

Un séisme de magnitude 6,2 a secoué la côte pacifique du nord du Chili, quelques heures seulement après qu'une secousse de magnitude 6,7 ait frappé le même endroit. Aucune alerte au tsunami n'a été émise. Les autorités géologiques américaines rapportent que la secousse s'est produite en mer, à une dizaine de kilomètres de profondeur. L'épicentre se trouvait à environ 70 kilomètres au nord-ouest de la ville d'Iquique. Plus de 100 000 résidents avaient été évacués de certaines régions, après le premier séisme. Le US Geological Survey (USGS) avait d'abord fait état d'un séisme de magnitude 7 avant de réviser à la baisse la puissance de ce tremblement de terre, qui s'est produit vers 18h15, à une profondeur de 20 kilomètres. L'USGS a précisé que plusieurs

répliques ont suivi durant les heures subséquentes, dont la magnitude variait entre 4,9 et 5,2. La marine chilienne ayant fait état d'un risque de tsunami à faible intensité menaçant les villes d'Arica et de Tocopilla, dans le nord du pays, les autorités ont ordonné dimanche l'évacuation des résidents du secteur ciblé. Le centre de prévention des tsunamis dans l'océan Pacifique a de son côté indiqué qu'il ne semblait pas y avoir de menace d'un tsunami destructeur pour la région. Le directeur des services d'urgence chiliens (ONEMI) pour les régions d'Arica et de Parinacota, Franz Schmauck, a déclaré à la télévision d'État qu'aucun dommage n'avait été rapporté outre quelques fenêtres brisées. Le directeur national de l'organisation, Ricardo Toro, a quant à lui précisé qu'environ 80 000 résidents de la région de Tarapaca avaient été évacués, en plus de 3000 et 22 000 autres dans les régions d'Arica et de Parinacota et d'Antofagasta. Il a indiqué que le niveau de la mer s'était élevé de quelque 32 centimètres seulement. «Nous avons eu peur, mais nous assurons une surveillance constante de la situation», a indiqué le gouverneur des régions d'Arica et de Parinacota, Emilio Rodriguez. «Nous aurions pu observer un changement brusque dans les vagues, qui auraient pu grimper à un mètre de hauteur.» Le Chili figure parmi les pays les plus susceptibles d'enregistrer des séismes. Un tremblement de terre de magnitude 8,8 suivi d'un puissant tsunami avaient fait plus de 500 morts en 2010 et détruit quelque 220 000 maisons. Le séisme le plus puissant de l'histoire chilienne, avec une magnitude de 9,5, a eu lieu en 1960 et fait plus de 5000 victimes.

MAURICE

APRÈS 46 ANS D'INDÉPENDANCE MAURICE CHERCHE À RÉINVENTER SON SUCCÈS ÉCONOMIQUE

L'île Maurice a fêté ses 46 ans d'indépendance mercredi sous le signe d'un succès économique qui en fait en modèle en Afrique. Pourtant, cette réussite commence à s'essouffler, nécessitant de grandes mutations dictées souvent par des facteurs exogènes. Le Premier ministre Navin Ramgoolam n'a pas manqué d'en faire mention lors de son discours à la Nation mercredi à cette occasion. Il y a 46 ans quand l'île du sud-ouest de l'océan Indien s'affranchissait du joug colonial britannique, peu de spécialistes auraient prédit un avenir aussi brillant. Ainsi l'économiste

britannique James Meade, prix Nobel en 1977, estimait en 1961 que "les perspectives de développement paisible ne sont pas bonnes" à cause d'une forte densité de population, de la dépendance à une seule industrie (la canne à sucre) et des conflits ethniques au sein de la population. Un avis que partagea un autre prix Nobel, l'écrivain V.S.Naipaul. La première décennie post-indépendance allait effectivement leur donner raison. La monoculture de la canne couplée à la première crise pétrolière du début des années 70 et à un régime politique miné par la corruption et le favoritisme allait mettre le pays à genoux. A tel point que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale viennent à la rescousse avec des pilules très amères. Toutefois, quelques tentatives de diversification ont été lancées, notamment dans le tourisme et l'industrie textile. Mais il faudrait l'arrivée d'un nouveau gouvernement avec à la tête l'avocat Aneerood Jugnauth pour véritablement mettre le pays sur les rails d'un développement économique qui allait le faire sortir de l'état de sous-développement. De 1982 à 1995, le pays connaît une prospérité sans précédent grâce à la multiplication des hôtels, des usines de textile, de l'émergence du secteur offshore et d'une rationalisation de la production sucrière. La stabilité politique, une main d'oeuvre bon marché et un niveau d'éducation élevé de la population, aidèrent à attirer les investisseurs étrangers. Mais le gouvernement Jugnauth, gagné par l'usure, perd le pouvoir aux élections de 1995. Le premier gouvernement de Navin Ramgoolam ne sait pas garder le même cap. Les inégalités sociales sont exacerbées, débouchant sur les terribles émeutes de 1999. D'autres nuages arrivent avec l'annonce de la fin prochaine des accords de Lomé concernant l'accès du sucre de pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique) sur le marché européen. Le retour de l'ancien Premier ministre Jugnauth au pouvoir en 2000 s'accompagne de mesures courageuses avec une réorientation du secteur de la canne à sucre en une industrie cannière. Elle comprend, aujourd'hui, plusieurs créneaux, notamment la production d'énergie à partir de la bagasse et la filière éthanol, en sus des autres dérivés exploités comme la mélasse et la vinasse. Le tourisme connaît un nouveau souffle avec un parc hôtelier en constante hausse et l'émergence de l'île Maurice comme une destination haut de gamme, avec en parallèle le développement du secteur des services et de loisirs, le tout couronné par un secteur immobilier destiné à une clientèle étrangère : les fameux IRS et RES. D'autre part les services financiers aidés par l'avancée technologique dans les

télécommunications permirent l'expansion du système bancaire et des assurances. Dans le même souffle, l'offshore et le port franc se consolide, alors que l'ICT-BPO est en passe de devenir le troisième pilier de l'économie. Maurice a négocié avec succès divers accords économiques pour assurer la survie de différents secteurs. Le pays a pu limiter les dégâts causés par les pertes successives de l'accès préférentiel de son sucre et de ses produits textiles aux marchés occidentaux. Une diplomatie efficace a également contribué au maintien des marchés. Le changement de gouvernement en 2005 avec le retour de Navin Ramgoolam n'allait cette fois pas changer le cours des choses. Fort de sa première expérience maladroite, il s'entoure de Rama Sithanen, ancien ministre des Finances de Sir Aneerod Jugnauth, devenu entretemps président de la République, pour continuer le progrès enclenché. Les réformes de Rama Sithanen ont permis notamment au pays de montrer une résilience exemplaire face à la crise financière de 2008. Il a aussi consolidé les secteurs financiers et des TIC (Technologies de l'information et de la communication) et ouvert des chantiers pour le développement du secteur de la pêche en une industrie professionnelle connue sous l'appellation "seafood hub". Mais aujourd'hui, les recettes des succès précédents commencent à s'essouffler. Les protections commerciales disparaissent peu à peu, tandis que les avantages de la main-d'oeuvre à bon marché se sont longtemps épuisés. Le modèle de croissance mauricien cherche maintenant de nouveaux vecteurs de compétitivité, soit une bonne dose de productivité et d'innovation. C'est ainsi que les récents discours budgétaires et celui du Premier ministre fait mercredi montrent la volonté du gouvernement reconduit en 2010 de réussir cette transformation à travers d'une économie de la connaissance, "knowledge-based economy". Les bases ont déjà été jetées avant même l'indépendance avec la création de l'Université de Maurice en 1965-1970, de l'introduction de l'éducation gratuite et l'institution de plusieurs collèges techniques dès les années 1970. L'implantation de nouvelles universités, locales et étrangères à Maurice suit désormais l'objectif d'attirer jusqu'à 100.000 étudiants étrangers sur l'île d'ici à l'an 2020. Le gouvernement veut également au moins un diplômé universitaire pour chaque famille mauricienne. D'autre part, le gouvernement veut devenir un "hub aéronautique " dans la région et l'agrandissement de l'aéroport avec l'aide de la Chine entre dans ce cadre. Les autorités veulent mettre sur pied un centre de formation technique pour l'entretien des avions, de même qu'un centre régional d'entretien des

appareils. Les facilités du port franc seront étendues à l'aéroport. Ce projet-cadre parfaitement avec l'évolution du secteur manufacturier vers la fabrication de haute technologie et l'émergence du secteur de l'ingénierie légère. Depuis janvier 2013, un statut "port franc" est accordé à toute entreprise manufacturière qui exporte principalement vers la région. Du côté de la mer, outre le développement du "Seafood hub", il est question d'un "Marine Services Hub" qui entraînera dans son sillage la libéralisation des services d'entreposage. Il est estimé que la demande dans la région atteindra près de 8, 6 millions de tonnes, alors que Maurice est jusqu'ici concerné par seulement 300.000 tonnes. Un développement qui influera positivement sur d'autres activités comme l'entretien des navires. Dans le même souffle, un "parc de logistique" sera aménagé à la zone économique de Jin Fei au nord de Port-Louis, sur 65 hectares. Par ailleurs, Maurice se réclame désormais comme un Etat-océan avec la revendication d'une zone maritime exclusive d'environ 2,3 millions de km², y compris les 400.000 kms d'espace marine cogérée avec les Seychelles. Outre la pêche, l'exploration pétrolière et minière est aussi à l'ordre du jour. L'utilisation d'eau de mer profonde est propice à plusieurs usages, de la climatisation à l'aquaculture, en passant par la biotechnologie et l'industrie pharmaceutique. La culture des algues fait aussi partie des projets, tout comme la culture de perles. Enfin, Maurice compte bien renforcer ses liens économiques avec le continent africain. Ainsi Maurice a créé un fonds spécial, le Mauritius-Africa Fund, pour permettre à l'État d'être un partenaire en affaires avec des éventuels entrepreneurs locaux lorgnant les rives africaines. Le Mauritius-Africa Fund jouera aussi le rôle d'un consultant, en offrant ses services payants aux pays de la région dans les domaines où nous avons acquis une certaine expertise.

UKRAINE

LES QUATRE ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE EN UKRAINE SELON LES CHINOIS

La situation politique en Ukraine est bien différente de la désintégration de l'Union Soviétique : l'indépendance de l'Ukraine ne s'est pas contentée de donner naissance au troisième arsenal nucléaire du monde et de s'arrêter là ; bien au contraire, ces dernières années, l'Ukraine est devenue le dernier champ de

bataille de la guerre froide, et pourrait même conduire au déclenchement d'une seconde guerre froide. Alors que l'Ukraine se tourne vers l'Occident, la région de Crimée a organisé un référendum sur son rattachement à la Russie. Ce petit jeu de balancier géopolitique entre la Russie et l'Occident est entré dans sa phase finale, et il peut nous apprendre beaucoup.

1er enseignement : les lignes de fracture politiques peuvent facilement conduire à une tragédie politique entre grandes puissances

En tant que deuxième plus grand pays d'Europe, pourquoi l'Ukraine est-elle un « dilemme »? Tout comme c'est à la jonction des plaques tectoniques que se déclenchent souvent des tremblements de terre, à la jonction de plaques intercontinentales se trouvent aussi des lignes de fractures de civilisation, qui conduisent souvent aussi à des tremblements de terre politiques. L'Ukraine, malheureusement, est située à la jonction des civilisations catholique et orthodoxe : la plupart des habitants des régions Ouest de l'Ukraine sont catholiques, alors que la plupart des habitants des régions de l'Est sont orthodoxes russes. La crise économique a déclenché un choc des civilisations, conduisant le pays au bord de la faillite et de la scission, offrant aux grandes puissances des opportunités d'intervention, et finalement conduisant sa propre tragédie à provoquer une tragédie politique entre grandes puissances.

2e enseignement : la crise politique découle de la crise économique, et une forte dépendance de l'économie envers l'extérieur est dangereuse pour la sécurité nationale

Ces dernières années, les efforts de l'Occident pour faire changer le régime politique dans certains pays ont souvent réussi, et ont eu tendance à se propager. Cette fois, pour éviter d'irriter la Russie, l'Occident n'a pas recouru à des slogans comme le « printemps ukrainien » ou la « révolution orange » ou autres, mais sur le fond il n'y a pas de différences. Les difficultés économiques internes de l'Ukraine, découlant d'un défaut de la dette et de la faillite, ont offert des opportunités de manipulations extérieures. L'Occident s'est appuyé sur la volonté de l'Ukraine de ne pas dépendre excessivement de la Russie pour encourager un changement de situation dans le pays.

3e enseignement : la lecture erronée de l'histoire par l'Occident est un facteur déclenchant de troubles

La désintégration de l'Union Soviétique, qui marqua la fin de la guerre froide, a plongé l'Occident dans l'ivresse de la victoire, poussant les États-Unis à conclure à la « fin de l'histoire », ce qui a d'abord fait prospérer, pour un temps, les théories néo-impérialiste et néo-conservatrice, mais fini par conduire les États-Unis à s'embourber de manière inextricable pendant dix ans en Afghanistan et en Irak. De son côté, l'UE a également procédé à une expansion massive, absorbant 10 pays rien qu'en 2004, jusqu'à en faire une indigestion. C'est de ces mauvaises interprétations de la fin de la guerre froide que sont nés les troubles. Vouloir donner un caractère inévitable à la nature hasardeuse de l'histoire conduit souvent à des prophéties auto-réalisatrices.

4e enseignement : les doubles standards de l'Occident reflètent à nouveau leur hypocrisie

Les États-Unis et l'Europe ont autrefois apporté leur soutien à un référendum au Kosovo, mais aujourd'hui ils s'opposent au référendum en Crimée ; naguère, ils prétendaient que les droits de l'homme étaient au-dessus de la souveraineté, mais aujourd'hui, ils disent que la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine sont indivisibles. Les doubles critères des États-Unis et de l'Europe ont de quoi dérouter les gens : la raison en est bien sûr que les États-Unis et l'Europe décident des valeurs en fonction de leurs propres intérêts : à leur avis, l'indépendance du Kosovo arrachée à la dictature Serbe est légitime, mais l'indépendance de la Crimée de l'Ukraine démocratique est illégale ; dans leur esprit, il semble que la Russie n'est pas un État-nation qui s'est formé naturellement, et qu'il veuille à présent absorber la Crimée est également une violation des idées occidentales. A la veille de l'effondrement de l'Union Soviétique, l'Occident avait promis Eltsine : pas d'élargissement de l'OTAN, et la Mer Baltique ne rejoindra pas l'UE. Or, quelle est la situation aujourd'hui ? Comment la Russie peut-elle faire confiance à l'Occident ?

La politique ukrainienne va constituer un gros problème pour de nombreuses grandes puissances, et comment elles y feront face sera pour ces pays un test de leur sagesse politique.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

L'Asie boursière tente de reprendre ses marques ce matin, après le coup de tabac de la semaine dernière, qui a vu l'indice MSCI Asie Pacifique plonger de 3,5%. A Tokyo, l'indice Nikkei a encore cédé 0,35% en clôture ce matin, sous l'effet de la hausse du yen, après un plongeon de 6,5% pour l'indice nippon la semaine dernière. La montée des tensions entre l'Occident et la Russie autour de l'Ukraine et le ralentissement de l'économie chinoise continuent d'entretenir la prudence parmi les investisseurs. Hong Kong recule encore de 0,2% en séance ce matin, tandis que l'indice Shanghai Composite tente un rebond (+0,9%), Taiwan monte de 0,1% et Séoul gagne 0,4%. Enfin, Sydney a cédé 0,2% à la clôture, tandis que Singapour gagne 0,3% et que Bombay (indice BSE Sensex) grappille 0,1% en matinée. Le multiple de capitalisation (PER) de l'indice MSCI Asie Pacifique est désormais revenu à 12,6 fois les profits estimés pour l'exercice en cours, contre 15,7 fois pour le S&P 500, et 14 fois pour l'indice européen Stoxx Europe 600. En Chine, les opérateurs gardent les yeux rivés sur le yuan, dont la banque centrale chinoise a élargi samedi la marge de fluctuation à 2% contre 1% jusqu'ici : la monnaie chinoise a réagi de façon modérée ce matin, par un recul de 0,2% à 6,15 yuans/\$, ce qui porte sa baisse à 1,8% depuis le début de l'année. Les autorités chinoises, qui ont piloté depuis 5 ans une lente remontée de leur monnaie pour faire taire les accusations de "dumping" de la part des Etats-Unis, ont encouragé une inversion de cette tendance depuis deux mois, prenant à contrepied de nombreux investisseurs qui tablaient sur la poursuite de l'appréciation du yuan.

ÉTATS UNIS

Wall Street rebondissait nettement ce lundi, après sa correction de la semaine antérieure et un vote diversement apprécié sur le rattachement de la Crimée. Les inquiétudes géopolitiques persistaient, mais les opérateurs tentaient quelques rachats jugés à bon compte. Les statistiques du jour ressortaient mitigées, avec une bonne surprise sur la production industrielle, mais aussi des chiffres décevants du marché immobilier et de 'l'Empire State'. Les

publications d'entreprises restaient rares sur la cote US, après la "saison" des trimestriels. Le Dow Jones grimpait de 1,13% à 16.247 points, alors que le S&P 500 s'adjugeait 0,96% à 1.859 points. Le Nasdaq progressait de 0,81% à 4.280 points. L'indice d'activité manufacturière régionale 'Empire State' de la Fed de New York pour le mois de mars 2014 est ressorti à +5,61, contre un consensus de place de +6,5 et un niveau antérieur de 4,5. L'indicateur ressort donc légèrement inférieur aux attentes, mais reste positif et progresse en comparaison du mois antérieur, signalant une expansion de l'activité.

EUROPE

Les Bourses européennes ont fini sur un net rebond lundi après trois semaines de baisse, le soulagement l'emportant chez les investisseurs après le référendum en Crimée qui n'a pas provoqué de violences. À Paris, l'indice CAC 40 a terminé en hausse de 1,32% à 4.271,96 points. Le Footsie britannique a pris 0,62% et le Dax allemand 1,37%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 s'est adjugé 1,48% et que le FTSEurofirst 300 a repris 1,02%. A la clôture en Europe, les grands indices américains prennent autour de 1% et l'indice mondial MSCI progresse de 0,8%. Les marchés émergents sont également bien orientés, la Bourse de Moscou ayant repris 3,74% et l'indice MSCI des émergents gagnant 0,59%. Deux indices montrant une amélioration de la croissance manufacturière aux Etats-Unis - dans l'Etat de New York et sur l'ensemble du pays - ont favorisé la hausse en cours d'après-midi. Les investisseurs restent suspendus à l'évolution de la situation en Ukraine, considérée comme la crise la plus grave entre la Russie et les Etats-Unis depuis la fin de la Guerre froide.

CHANGE

L'euro s'appréciait légèrement face au dollar lundi après l'annonce de sanctions par les pays occidentaux à l'encontre de Moscou jugées mesurées par les investisseurs. Vers 19H00 GMT, l'euro valait 1,3921 dollar, contre 1,3909 dollar vendredi vers 21H00 GMT. La monnaie unique européenne progressait également face à la devise nipponne, à 141,65 yens contre 140,94 yens vendredi soir. Le dollar aussi était en hausse face à la monnaie japonaise, à 101,75 yens contre 101,33 yens vendredi. "Les cambistes gardent des nerfs d'acier (ce lundi) en pariant sur l'euro après l'annonce

officielle par les Etats-unis et l'Union européenne de sanctions à l'encontre de responsables russes. Vers 19H00 GMT, la livre britannique baissait un peu face à l'euro, à 83,69 pence pour un euro, et face au dollar, à 1,6634 dollar pour une livre. La devise helvétique reculait face à l'euro, à 1,2154 franc suisse pour un euro, et restait presque stable face au dollar, à 0,8727 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,1775 yuans pour un dollar, son niveau le plus faible en clôture depuis fin avril 2013, contre 6,1499 yuans vendredi. L'once d'or a fini à 1.378,50 dollars au fixing du soir - après avoir atteint en début d'échanges asiatiques 1.392,22 dollars, son niveau le plus élevé depuis le 9 septembre - contre 1.385 dollars vendredi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole approfondissaient leur recul lundi en fin d'échanges européens, dans un marché prudent et surveillant l'évolution de la situation en Crimée et en Libye. Vers 17H00 GMT (18H00 à Paris), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 106,69 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,52 dollar par rapport à la clôture de vendredi. Vers 15H30 GMT, le Brent est tombé à 106,27 dollars, son plus bas depuis cinq semaines. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en avril perdait 1,27 dollar, à 97,62 dollars. Vers 16H15 GMT, le WTI a chuté à son plus bas niveau depuis cinq semaines, à 97,37 dollars.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, PATRIMOINE, DROIT

LES OBLIGATIONS DE NOTIFICATION EN MATIÈRE D'URBANISME

Par deux décisions, le Conseil d'Etat est venu préciser l'application des dispositions de **l'article R. 600-1 du Code de l'urbanisme**. Ces dispositions ont notamment pour finalité d'assurer une meilleure sécurité juridique des bénéficiaires d'autorisation d'urbanisme, ainsi, lorsqu'un permis valant division parcellaire est délivré à plusieurs bénéficiaires, la notification imposait par ces dispositions doit être effectuée à l'égard de chacun de ces

bénéficiaires. Elles font également obligation à l'auteur d'un recours contentieux de notifier une copie du texte intégral de son recours à l'auteur ainsi qu'au bénéficiaire du permis attaqué. Si le destinataire de cette notification soutient que cette notification était incomplète, ou la requête portant sur un recours dirigé contre un autre acte, il lui appartient d'établir cette allégation en faisant état des diligences qu'il aurait vainement accomplies auprès de l'expéditeur pour obtenir copie de cette requête ou par tout autre moyen.

En l'espèce, dans l'instance n°370552, une association avait contesté la légalité d'un permis de construire valant division parcellaire pour la construction de onze logements avec garage, délivré à plusieurs bénéficiaires. Par ordonnance du 10 juillet 2013, le juge des référés du Tribunal administratif de Toulon avait partiellement suspendu l'exécution de ce permis. Les pétitionnaires ont alors formé un pourvoi en cassation à l'encontre de cette ordonnance. Le Conseil d'Etat a relevé que pour écarter la fin de non-recevoir soulevée par les pétitionnaires tiré de la méconnaissance des dispositions de l'article R. 600-1 du code de l'urbanisme, le juge des référés toulonnais a considéré que ces dispositions n'imposaient pas que l'association notifie son recours gracieux aux trois bénéficiaire de l'autorisation litigieuse et que la notification à un seul d'entre eux était suffisante. La Haute Assemblée a apporté une première précision en cette matière. Ainsi, il résulte des dispositions de l'article R. 600-1 du code de l'urbanisme, « (...) qui ont notamment pour finalité d'assurer une meilleure sécurité juridique des bénéficiaires d'autorisations d'urbanisme, que lorsqu'un permis de construire valant division parcellaire est délivré à plusieurs bénéficiaires, la notification qu'elles prescrivent des recours gracieux et contentieux doit être effectuée à l'égard de chacun de ces bénéficiaires (...) ». C'est donc à l'ensemble des pétitionnaires et bénéficiaires de l'autorisation délivrée que le tiers intéressé doit notifier son recours gracieux et/ou contentieux. A défaut d'une telle notification, son recours est irrecevable. Tirant les conséquences du principe qu'il venait de dégager, les juges du Palais Royal ont censuré pour erreur de droit l'ordonnance attaquée et tranchés l'affaire au fond en application des dispositions de l'article L. 821-2 du Code de justice administrative. En l'espèce, les recours gracieux et contentieux formés par l'association à l'encontre du permis de construire

litigieux valant division parcellaire n'ont pas été notifiés à l'intégralité des bénéficiaires de cette autorisation, dès lors les juges de cassation ont rejeté la demande comme étant irrecevable.

Dans une seconde espèce, tranchée le même jour, la Haute Assemblée a apporté une seconde précision sur l'application des dispositions de l'article R. 600-1 du Code de l'urbanisme. Des associations et des particuliers avaient contesté la légalité d'un permis de construire. La Ville de Paris, autorité qui avait délivré le permis de construire litigieux, a soulevé une fin de non-recevoir tirée de la méconnaissance des dispositions de l'article R. 600-1 du Code de l'urbanisme. La collectivité soutenait ne pas avoir reçu copie du recours formé à l'encontre de l'autorisation de construire litigieuse, mais copie du recours dirigé contre un autre permis de construire. La Haute Assemblée alors indiqué que les dispositions de l'article R. 600-1 du code de l'urbanisme « (...) font obligation à l'auteur d'un recours contentieux de notifier une copie du texte intégral de son recours à l'auteur ainsi qu'au bénéficiaire du permis attaqué (...) ». Ainsi, « (...) lorsque le destinataire de cette notification soutient que la notification qui lui a été adressée ne comportait pas la copie de ce recours, mais celle d'un recours dirigé contre un autre acte, il lui incombe d'établir cette allégation en faisant état des diligences qu'il aurait vainement accomplies auprès de l'expéditeur pour obtenir cette copie ou par tout autre moyen (...) ». Il conviendra d'être attentif aux futures décisions du Conseil ou d'autres juridictions administratives pour voir si ces jurisprudences seront étendues à la formation de recours gracieux hiérarchique. Tout porte à croire que tel sera le cas, en application d'une jurisprudence ancienne et constante du Conseil d'Etat qui assujettit aux mêmes règles et exigences les recours administratifs et contentieux (voir notamment en ce sens CE, avis, 1er mars 1996, Association Soisy-Etiolles Environnement, n°175126). Le Juge des référés du Tribunal administratif de Paris avait rejeté comme étant irrecevables les demandes des requérants en se fondant sur la méconnaissance des dispositions de l'article R. 600-1 du Code de l'urbanisme. Faisant application du principe qu'ils venaient de dégager, les juges du Palais Royal ont censuré pour erreur de droit l'ordonnance attaquée. En effet, il appartenait au juge de rechercher si le Ville de Paris établissait le caractère incomplet de la notification, la simple allégation étant insuffisance. Après avoir annulé l'ordonnance attaquée, le Conseil d'Etat a renvoyé l'affaire

devant le juge des référés du tribunal administratif de Paris. Par cette décision, l'analyse à laquelle doit se livrer le juge administratif pour déterminer si les dispositions de l'article R. 600-1 du Code de l'urbanisme sont ou non méconnues est renforcée. In fine, c'est l'office du juge administratif qui a été modifié. Il convient de s'interroger sur le fait de savoir si les magistrats administratifs, dans le cadre de cette analyse, vont ou non, faire usage de leur pouvoir d'instruction pour solliciter la communication d'éléments de preuve de la partie qui forme une telle fin de non-recevoir ?

Références : CE, 5 mars 2014, Association SOS Paris, n°369996 ; CE, 5 mars 2014, Association ALMCV La Crau, n°370552 ; CE, avis, 1er mars 1996, Association Soisy-Etiolles Environnement, n°175126

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2012, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.
Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2012: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

JANVIER 2014 : -0,3 % % sur un mois ; -0,5 % sur un an .

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) en janvier 2014:68 470 (+4,6% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en janvier 2014 : 216.

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

AGENDA DU MOIS DE MARS 2014

- Déclaration et paiement de la TVA correspondant aux opérations de février 2014 et, éventuellement, demande de remboursement du crédit de TVA au titre du mois de février 2014.

MARS 01

- Entreprises de 20 salariés et plus : déclaration annuelle d'emploi des travailleurs handicapés, et éventuellement, paiement de la contribution à l'Agefiph.

MARS 05

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés au plus tard le 28 février 2014.
- Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.
- Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.

MARS 08

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : relevé des contrats de travail conclus ou résiliés en février 2014 à transmettre à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

MARS12

- Assujettis à la TVA réalisant des opérations intracommunautaires : dépôt auprès des douanes de la déclaration d'échanges de biens et de la déclaration européenne des services pour les opérations intervenues en février 2014.

MARS 15

- Entreprises dont l'effectif est supérieur à 9 et inférieur à 50 salariés, et entreprises de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel des charges sociales : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 novembre 2013 : paiement du solde de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale ainsi que, le cas échéant, de la contribution exceptionnelle.
- Employeurs assujettis à la taxe sur

les salaires : paiement de la taxe sur les salaires payés en février 2014 lorsque le total des sommes dues au titre de 2013 excédait 10 000 €. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés : versement de l'acompte d'IS, de l'acompte de contribution sociale, le cas échéant, du versement anticipé de la contribution exceptionnelle, le cas échéant, et de la contribution sur les dividendes distribués, le cas échéant. • Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés dans les 10 premiers jours de mars 2014.

MARS 20

• Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande). • Professionnels libéraux: paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).

MARS 25

• Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés entre le 11 et le 20 mars 2014.

MARS 31

• Entreprises assujetties à la participation-construction : versement de la participation de 0,45 % des salaires 2012. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 septembre 2013 : télétransmission de la déclaration annuelle des résultats et des documents annexes. • Entreprises de 10 salariés ou plus : date limite d'engagement de certaines dépenses déductibles de la participation à la formation professionnelle continue. • Établissements créés ou repris en 2013 : déclaration provisoire n° 1447-C relative à la cotisation foncière des entreprises (CFE) à transmettre au service des impôts.

LA NATION À VOTRE SERVICE